



Hénin-Beaumont

Mairie d'Hénin-Beaumont

1 Place Jean Jaurès

BP 90109 - 62252 Hénin-Beaumont Cedex

Direction de la Culture et de la Vie Locale

Affaire suivie par :

Linda MIELOT

Responsable des Evénements Culturels

Tél. : 06.37.68.35.47

Mail : linda.mielot@mairie-heninbeaumont.fr

Hénin-Beaumont, le 12 NOV. 2025

Objet : Mise en concurrence de l'occupation du domaine public – Buvette pour la « Fête de la Nature »

Madame, Monsieur,

La commune d'Hénin-Beaumont, dans son calendrier culturel 2026, souhaite organiser sa 3^{ème} édition de « La Fête de la nature » afin de sensibiliser la population aux enjeux que celle-ci nous apporte au quotidien sous ses différents aspects. Cette manifestation se déroulera du 26 au 30 mai 2026.

Afin d'organiser son village nature au parc public municipal, rue Elie Gruyelle, le samedi 30 mai 2026 à partir de 10h00 jusque 18h00, la commune d'Hénin-Beaumont met à disposition un emplacement sur son domaine public afin d'y accueillir une activité de vente de boissons. Les prestataires devront s'acquitter d'une redevance d'occupation du domaine public par mètre linéaire et par jour (tarif en cours de validation).

En considération de l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui oblige, à partir du 1^{er} juillet 2017, à mettre en concurrence toutes les autorisations d'occupation du domaine public et dans un souci de qualité, d'hygiène, de respect des riverains, la commune a mis en place un dossier de candidature pour cet emplacement.

L'emplacement est destiné à une activité de buvette (vente de boissons alcoolisées et softs) exclusivement et ce sur 10 mètres linéaires maximum.

L'organisateur s'engage à évaluer les participants selon les critères suivants :

- 50% sur l'expérience professionnelle, la qualité et la conformité des équipements
- 30% sur les produits proposés
- 20% sur les prix proposés au public



Votre candidature sera étudiée à partir :

1. de l'argumentaire développé dans ce dossier de candidature,
2. des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement,
3. de photographies significatives illustrant les outils de votre prestation.

La commission de sélection des candidatures se réserve la possibilité de refuser les activités non assurées et non règlementées

Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet d'une autorisation individuelle, ou d'un courrier (ou courrier électronique) de refus le cas échéant.

Le dossier de candidature complet par courrier ou par mail avant le **lundi 5 janvier 2026 à 14h00**, délai de rigueur, à l'attention de :

Monsieur le Maire d'Hénin-Beaumont
Mise en concurrence du domaine public
« Fête de la Nature 2026 »
1 place Jean Jaurès
BP 90109
62252 HENIN BEAUMONT cedex
Mail : linda.mielot@mairie-heninbeaumont.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Steve BRIOIS



Maire d'Hénin-Beaumont
Conseiller Départemental du Pas-de-Calais





Hénin-Beaumont

DOSSIER DE CANDIDATURE
Mise en concurrence
Restauration sans vente de boissons
« Fête de la Nature »
Le samedi 30 mai 2026

Date de réception de la demande / /

Date limite d'inscription le 05/01/2026 à 14h00

Parc public municipal – Rue Elie Gruyelle

Informations personnelles :

Madame

Monsieur

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse : n°..... Rue

Code postal : Ville :

Téléphone :

Tél portable (du responsable) :

E-mail :

Site web :

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES :

Nom d'enseigne :

N° SIREN ou SIRET :

N°..... Rue :

Code postal : Ville :

Pays

Téléphone : Fax.....

E-mail :

